

DECIDEURS

STRATEGIE FINANCE DROIT

ENRICHISSEZ VOTRE STRATÉGIE D'UNE DIMENSION JURIDIQUE ET FINANCIERE

N°74 - 75
N° double
20€
15 février - 15 avril 2006

OPÉRATION DU MOIS

PSG : But en or de 41 M€ pour Butler, Colony et Morgan Stanley p.6

GRANDS CONTENTIEUX

Mulholland Drive : Carte blanche pour les dispositifs anticopie p.12

FOCUS

Jean-François Théodore : l'unificateur contrariant p.20



FINANCE

- Fusions-Acquisitions
- Marché de capitaux actions
- Marché du crédit
- Capital venture
- Capital investissement

CHRONIQUES JURIDIQUES

- Droit des suretés
- Droit agricole
- Droit européen
- Droit social
- contentieux

SMALL IS BEAUTIFUL
Savin Martinet Associés : le pragmatisme engagé



Arnaud Constant, Patricia Savin et Yvon Martinet

p.190

ÉTUDE DE MARCHÉ 1

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'accélérateur de rentabilité sous-employé

Entretiens exclusifs avec les dirigeants de L'Oréal, Sanofi Aventis, l'INPI, le CNCPI, le MEDEF...

p.36

ÉTUDE DE MARCHÉ 2

HIGH TECH

INFORMATIQUE • INTERNET • TÉLÉCOMS

Les nouveaux horizons de la communication

Entretiens avec les dirigeants de Yahoo, Intel, Freescale, Oracle...

p.64

ÉTUDE DE MARCHÉ 3

PHARMA / BIOTECH

Une industrie sous pression

Entretiens avec les dirigeants de Glaxo, France Biotech, du LEEM...

p.84

EXCLUSIF

p.102

RÉPERTOIRE DES ACTEURS EN PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION, PHARMA, BIOTECH...



CLASSEMENT 2006 DES CABINETS D'AVOCAT SPÉCIALISÉS EN PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (BREVETS, MARQUES, DESSINS & MODÈLES)

Les meilleurs cabinets d'avocat spécialisés en Propriété intellectuelle - Contentieux de Brevets

(Dans chaque rubrique, les classements sont par ordre alphabétique)

Incontournable

Allen & Overy	Pierre Lenoir
Cabinet Combeau	Philippe Combeau
Cabinet Cousin	Pierre Cousin
Gaultier Lakits Josse Szeleper	Geoffroy Gaultier
Hirsch & Associés	Grégoire Desrousseaux, M.-R. Hirsch
Véron & Associés	Pierre Véron

Excellent

Armengaud-Guerlain	Jacques Armengaud
Binn & Associés	Serge Binn
Casalonga Avocats	Arnaud Casalonga, Jean-Christophe Guerrini
Duclos Thorne Mollet-Vieville	Thierry Mollet-Vieville
Gide Loyrette Nouel	Grégoire Triet, Arnaud Michel
Howrey	Marina Cousté, François Jonquieres
Linklaters	Denis Monégier du Sorbier

Pratique Reconnue

Bardehle Pagenberg	Julien Fréneaux, Johannes Heselberger
Escande	Michel-Paul Escande
Karsenty Ricard Capoano	Martine Karsenty-Ricard
Legrand Lesage Catel	Michèle Lesage Catel-Legrand
Latham & Watkins	E. Baud, J.-C. Tristant
Lovells	Dominique Ménard, Marie-Aimée de Dampierre
Rheinard Azema & Associés	Jacques Azéma

Pratique de qualité

Arnaud Benelbaz Gasnier	Jean-Pierre Gasnier
Bird & Bird	Y. Bizollon, Isabelle Leroux
Cabinet Benech	Frédéric Benech
Christian Le Stanc	Christian Le Stanc
Denton Wilde Sapte	Stefan Naumann
Garby Vialars Dupas	Cécile Dupas
Gilbey de Haas	Charles de Haas
Nataf & Fajgenbaum	Fabienne Fajgenbaum
Salans	Gérard Delile

MÉTHODOLOGIE

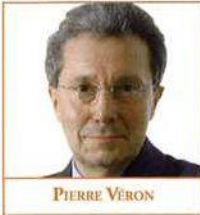
Pour établir ces classements, nous nous sommes concentrés sur les brevets, les marques et les dessins et modèles, et avons exclu la propriété littéraire et artistique, traitée dans un prochain numéro. Nous n'avons pas intégré les spécialistes Technologies de l'information.

Nous avons réalisé une importante étude en envoyant plus de 400 questionnaires à des directeurs juridiques et responsables propriété intellectuelle, des conseils en propriété industrielle et des avocats.

Ce volet a été complété par près d'une cinquantaine d'entretiens avec les figures les plus reconnues de ces professions. Ces classements présentent les spécialistes des contentieux de brevets et ceux des marques, dessins et modèles. Pour chacun, nous avons pris en compte les éléments suivants :

- Notoriété et réputation des cabinets concernés (nombre et pertinences des citations)
- Qualité des dossiers traités
- Quantité de dossiers traités
- Efficacité et présence sur le marché français.

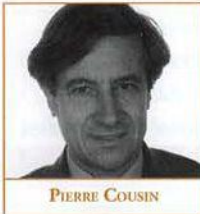
QUELQUES CABINETS D'AVOCAT PARMIS LES MEILLEURS



PIERRE VÉRON

VÉRON & ASSOCIÉS : LE SPÉCIALISTE INCONTOURNABLE DES BREVETS

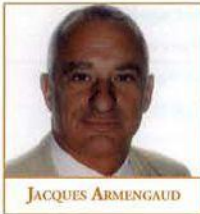
Pierre Véron demeure le spécialiste incontournable du contentieux des brevets, parvenant à un mix judicieux d'une approche juridique impeccable et d'un talent didactique évident. L'effet sur les tribunaux est évident et les clients en redemandent. Au nombre de ces derniers, tendant à être majoritairement étrangers, on citera Sara Lee représenté dans un litige contre Kraft Foods France pour une affaire concernant La Maison du café, Novartis contre Glaxo ou encore Honeywell. Les Français sont aussi représentés, comme Air Liquide, Seb ou le CNRS. Outre son fondateur, le cabinet est riche des compétences de trois associés (Isabelle Romet, Sabine Agé et Thomas Bouvet) et tire parti d'un conseiller scientifique en la personne de François Perrin.



PIERRE COUSIN

COUSIN & MOATTY : L'ALLIANCE DES BREVETS ET DES MARQUES, UNE VIGUEUR RENOUVÉE

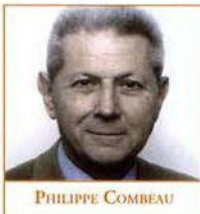
Pierre Cousin, formé à la prestigieuse école de Pierre Combeau, avait une pratique des plus reconnues en matière de brevets, en contentieux, mais aussi en conseil. Les acteurs du domaine pharmaceutique, européens ou américains, sont d'ailleurs parmi ses meilleurs clients, tout comme ceux du secteur des sciences de la vie ou de grands groupes français et européens de l'électronique et de la défense. Cette boutique ouvertement haut de gamme compte aussi quelques clients chinois et indiens. Il faut aujourd'hui compter également sur les talents de Myriam Moatty, ex-Legrand-Lesage-Catel, tout spécialement sur les questions de marques. Cette complémentarité assure au cabinet un soubassement au développement du cabinet.



JACQUES ARMENGAUD

ARMENGAUD-GUERLAIN : EXCELLENCE ET ÉCLECTISME

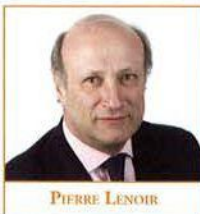
Avec Jacques Armengaud sur les questions de brevets et Stéphane Guerlain en matière de marques, le cabinet continue d'exceller sur la pratique, avec des clients prestigieux et des affaires complexes ou stratégiques. Au nombre des victoires récentes, on citera le conseil apporté à la maison de mode italienne Dolce & Gabbana contre le couturier et créateur français Castelbajac, le dossier gagné contre le fabricant de jouets Hasbro sur le modèle Furby ou un contentieux de brevet ayant opposé une célèbre entreprise technologique asiatique contre un centre de recherche public prestigieux. A noter, l'arrivée en avril 2005 d'Elisabeth Berthet, docteur en droit et en pharmacie, active en matière de propriété industrielle pour les acteurs pharmaceutiques, tant en conseil qu'en contentieux, mais aussi sur certains aspects en droit réglementaire.



PHILIPPE COMBEAU

COMBEAU : UNE AUTORITÉ MORALE ET INTELLECTUELLE INCONTESTABLE

L'incontournable et vénérable Philippe Combeau continue d'exercer un magistère sans partage au sein de son cabinet, fort d'une connaissance pratique et doctrinale des questions de propriété industrielle d'une rare exhaustivité. Si les dossiers de brevets restent sa préférence, il excelle aussi en matière de marques. De cette longue connaissance des acteurs et des arcanes techniques, l'unique associé de l'équipe qu'il dirige tire des qualités pédagogiques qui continuent de faire souvent mouche dans les prétoires. Son autorité intellectuelle et morale est reconnue de tous. Les clients demeurent en outre très attachés à l'historique politique de forfait pour les dossiers confiés, rendue possible par l'appétence essentiellement intellectuelle du conseil pour son travail.



PIERRE LENOIR

ALLEN & OVERY : LE BREVET AU COEUR, LA PHARMACOPÉE EN POINTE

Après d'une clientèle fortement orientée dans le secteur pharmaceutique, avec de grands laboratoires pharmaceutiques fidèles, Pierre Lenoir a la réputation d'un litigateur hors pair sur tous les contentieux brevet en France et à l'international. Epaulé par Catherine Verneret sur une affaire remarquable de contrefaçon de parfum, il pilote une équipe IP/IT de 8 collaborateurs et une of-Counsel qui partage son activité entre conseil et contentieux. L'arrivée prochaine à Londres de Nicola Fagg, très réputée pour sa pratique contentieuse en marques et brevets, devrait conforter la place du cabinet qui mobilise ses bureaux sur de nombreux dossiers transnationaux. Par ailleurs, le bureau parisien du cabinet britannique souhaite associer activement la pratique PI avec l'expertise en droit de la concurrence d'Olivier Fréget, arrivé récemment de chez Bird & Bird.



MICHEL-PAUL ESCANDE

ESCANDE : LA CROISSANCE D'UNE ÉQUIPE HISTORIQUE DE PREMIER RANG

Avocat phare du groupe automobile Renault, non seulement pour les marques mais aussi pour les brevets, Michel-Paul Escande est aussi l'un des avocats les plus réputés de Dior Couture, de Danone, de Décathlon ou de syndicats professionnels dans le domaine vinicole. L'activité du cabinet, sur une courbe ascendante, aura réclamé en 2004 le recrutement de six nouveaux collaborateurs, portant leur nombre à huit. Au nombre des affaires marquantes à porter au crédit du cabinet, on citera par exemple la condamnation de l'Etat français sur les questions de taxes applicables sur le transit des pièces détachées automobiles en Europe ou encore les opérations de démantèlement de filières de contrefaçon au moyen de l'arme pénale.



ARNAUD MICHEL

GIDE LOYRETTE NOUËL : DES MARQUES MONDIALES, DES BREVETS COMPLEXES ET UN DYNAMISME INDUBITABLE

Avec trois associés - Grégoire Triet, Arnaud Michel et Emmanuel Larere - et dix-huit collaborateurs dédiés à la pratique, le cabinet continue d'assurer une présence des plus reconnues sur le secteur, que ce soit aux côtés de clients de renom ou au sein des instances professionnelles nationales, européennes et internationales. Grégoire Triet se distingue tout spécialement en matière de brevets : il a été remarqué aux côtés de Haro dans l'affaire très médiatique du Mopral, pour Acome dans un contentieux en matière de fibres optiques contre Sagem ou bien encore pour Johnson & Johnson sur le marché des « stamps ». Les dossiers de marques sont plutôt traités par Arnaud Michel. Au nombre des clients figurent Gucci, Phillip Morris, Levi Strauss, Adidas. On note les arrivées récentes comme clients de Yahoo! et d'Henkel. Emmanuel Larere se distingue par une pratique ambivalente sur ces deux domaines.



DENIS MONÉGIER DU SOBRIER

LINKLATERS : DU TALENT, DE LA DISCRÉTION ET DES CLIENTS EXCEPTIONNELS

Aussi discret que reconnu, Denis Monégier du Sobrier anime avec un succès continu une équipe de 6 collaborateurs, riche depuis le 1er mai d'une nouvelle associée : Marianne Schaffner. Si l'activité reste principalement consacrée au contentieux de brevets, la part liée aux marques n'est pas en reste. Au nombre des victoires, on citera par exemple le très médiatique et important contentieux Bellure, où, pour le compte de L'Oréal, le cabinet aura réussi à obtenir que les parfums soient reconnus en tant qu'œuvre de l'esprit. En matière de marque, l'équipe est intervenue pour 3m pour la protection d'une marque de couleur. Plus largement, on citera en clients au long fil Boeing, Henkel, Saint-Gobain ou Nike.

CLASSEMENT 2006



DES CABINETS D'AVOCAT ET CONSEILS SPÉCIALISÉS EN PHARMA / BIOTECH

Contentieux de brevets pharmaceutiques

Incontournable

Allen & Overy (Pierre Lenoir)
Cousin & Moatty (Pierre Cousin)
Véron & Associés (Pierre Véron)

Excellent

Armengaud Guerlain (Jacques Armengaud)
Casalonga* (Arnaud Casalonga et Gérard Dossmann)
Howrey (Marina Cousté)
Duclos Thorne Mollet-Viéville (Thierry Mollet-Viéville)
Ernest Gutmann - Yves Plasseraud*
Gaultier Lakits-Josse Szeleper
Gide Ioyrette Nouel (Grégoire Triet et Arnaud Michel)
Régimbeau* (Jacques Warcoïn)

Pratique réputée

Binn & Associés (Serge Binn)
Bird & Bird (Isabelle Leroux, Paule Drouault-Gardrat)
De Gaulle Fleurance (Louis de Gaulle, Jean-Marie Job)
Gilbey de Haas (Charles de Haas)
Hirsch (Grégoire Desrousseaux)
Latham & Watkins (Jean-Christophe Tristant, Emmanuel Baud)

*CPI - Conseil en propriété intellectuelle

Réglementation/ distribution et concurrence

Incontournable

Intuity (Christophe Hénin)

Excellent

André Rey Consultants*¹ (André Rey)
Carré Castan Consultants*² (Jean-Philippe Castan, Victorine Carré)
Ph.com (Philippe Conquet)
Proskauer (Valérie Lafarge-Sarkozy)
Simmons & Simmons (Jacques-Antoine Robert)
Salans (François Vignaud, Pascale Poupelin et Mélanie Thill-Tayara)

Pratique réputée

Arémis*³ (Annie Chicoye et Claude Le Pen)
Armengaud Guerlain (Elisabeth Berthet)
Baker & McKenzie (Henry de Suremain)
Bird & Bird (Paule Drouault-Gardrat)
BMH (Catherine Nelken)
Cabinet Lucas-Baloup (Isabelle Lucas-Baloup)
Dechert (Alain Decombe, Xavier Nyssen, Jonathan Schur, Yann de Kergos)
Huglo Lepage (Corinne Lepage)
JBN Développement*⁴ (Jacques-Nicolas Biot)
Landwell (Michèle Anahory-Zirah)
LMT (Olivier Samyn)
Parexel (ex Droit & Pharmacie)
Quintiles consulting*
Vivien Juvigny (Etienne Gouesse)
Voisin Consulting (Emmanuelle Voisin)

*Cabinet de conseil

¹ AMM et enregistrement

² distribution, remboursement, contrôle de la publicité

³ consultants études économiques

⁴ consultants management, production, organisation

Opérations de capital, Joint-ventures et corporate

Incontournable

Dechert (Alain Decombe, Jonathan Schur, Xavier Nyssen et Yann de Kergos)
Salans (François Vignaud)

Excellent

Baker & McKenzie (Laurent Epstein)
Jones Day (Sophie Hagège)
Landwell (Jean-Charles Flatrès)

Pratique réputée

Bismuth (Muriel Artis)
BMH (Thomas Jahn)
Cleary Gottlieb
Ernst & Young (Virgine Lefebvre)
Intuity (Pierre Jouglard)
Lartigue Tournois (Véronique Lartigue)
Morvilliers Sentenac Givry Waalaert (Nicolas Morvilliers)
Norton Rose (Pascale Gallien)
Orsay (Samira Friggeri)
Proskauer Rose (Valérie Lafarge-Sarkozy)
Taylor Wessing (Alain de Foucaud et Olivier de Chazeaux)

Contentieux et responsabilité du fait des produits

Incontournable

Simmons & Simmons (Jacques-Antoine Robert)

Excellent

Cabinet Lucas-Baloup (Isabelle Lucas-Baloup)
Intuity (Christophe Hénin)
Lachaud Lepany Serres (Yves Lachaud)
Proskauer Rose (Valérie Lafarge-Sarkozy)
Paul Hastings (Patricia Ghozland)
Vivien Juvigny (Etienne Gouesse)

Pratique réputée

BOPS (Carole Sportes)
Courtois Lebel (Alain Gorny)
Cabinet Elkaim Pagani Monteret-Amar (Dominique Pagani)
Gide Loyrette Nouel (Hubert Bazin et Rémy Fekete)
Huglo Lepage* (Corinne Lepage)
Nicolas Jonquet**
Jones Day (Laurent Martinet)
Jacques Pagès
Tetaud Lambard (Christian Lambard)

*responsabilité hospitalière

**avocat patients

MÉTHODOLOGIE

L'enquête a été réalisée au moyen de questionnaires et interviews auprès de 130 spécialistes du monde de la santé : cabinets d'avocat, CPI, cabinets de conseil, Directions juridiques et financières de groupes pharmaceutiques et sociétés de biotechnologie, autres acteurs du monde de la santé. Les critères pris en compte sont la notoriété des cabinets concernés (citations), la réelle spécialisation pour chaque classement, la qualité et le volume des dossiers traités. La période considérée couvre les exercices 2004 et 2005.